

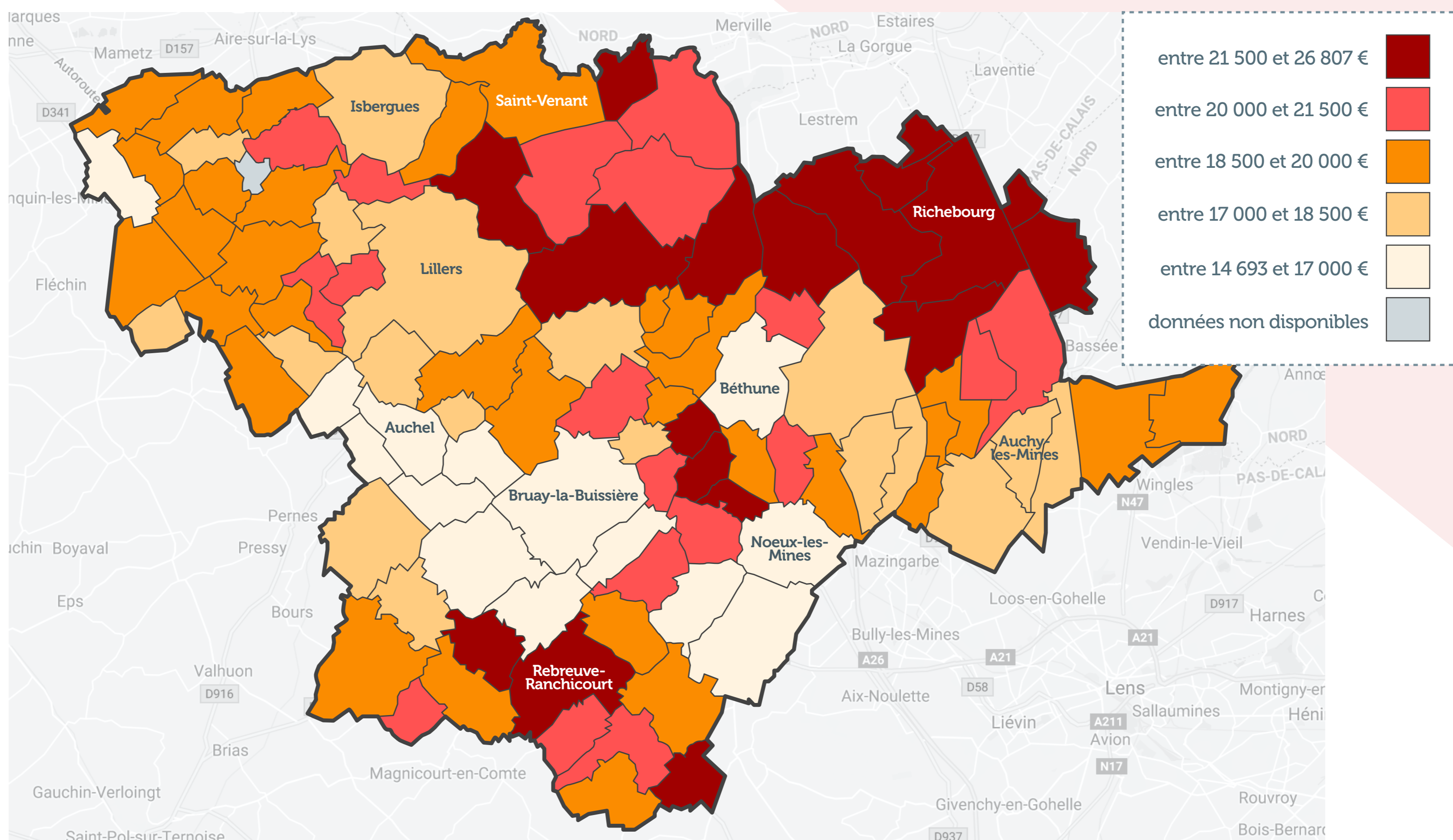


LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

LE CONTEXTE 2/2

DES DISPARITÉS DE REVENUS SUR LE TERRITOIRE :

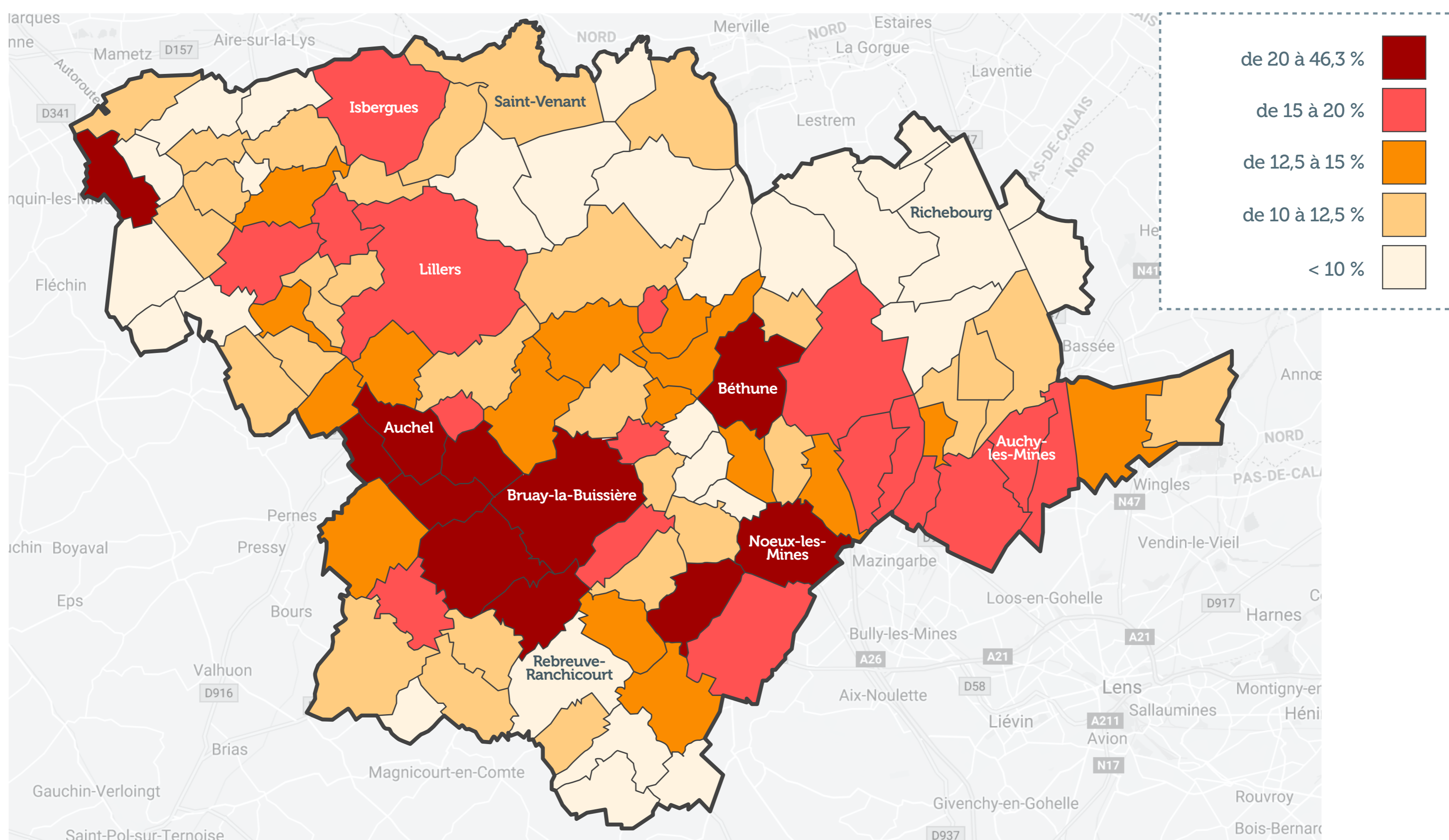
REVENUS ANNUELS MÉDIANS DES MÉNAGES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2014



Données : Insee, FILOSOFI 2014 / Traitement statistique & cartographique : Groupe Eneis

LE CHÔMAGE :

TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15-64 ANS EN 2014, PAR COMMUNE (%)



Données : Insee, RGP 2014 / Traitement statistique & cartographique : Groupe Eneis

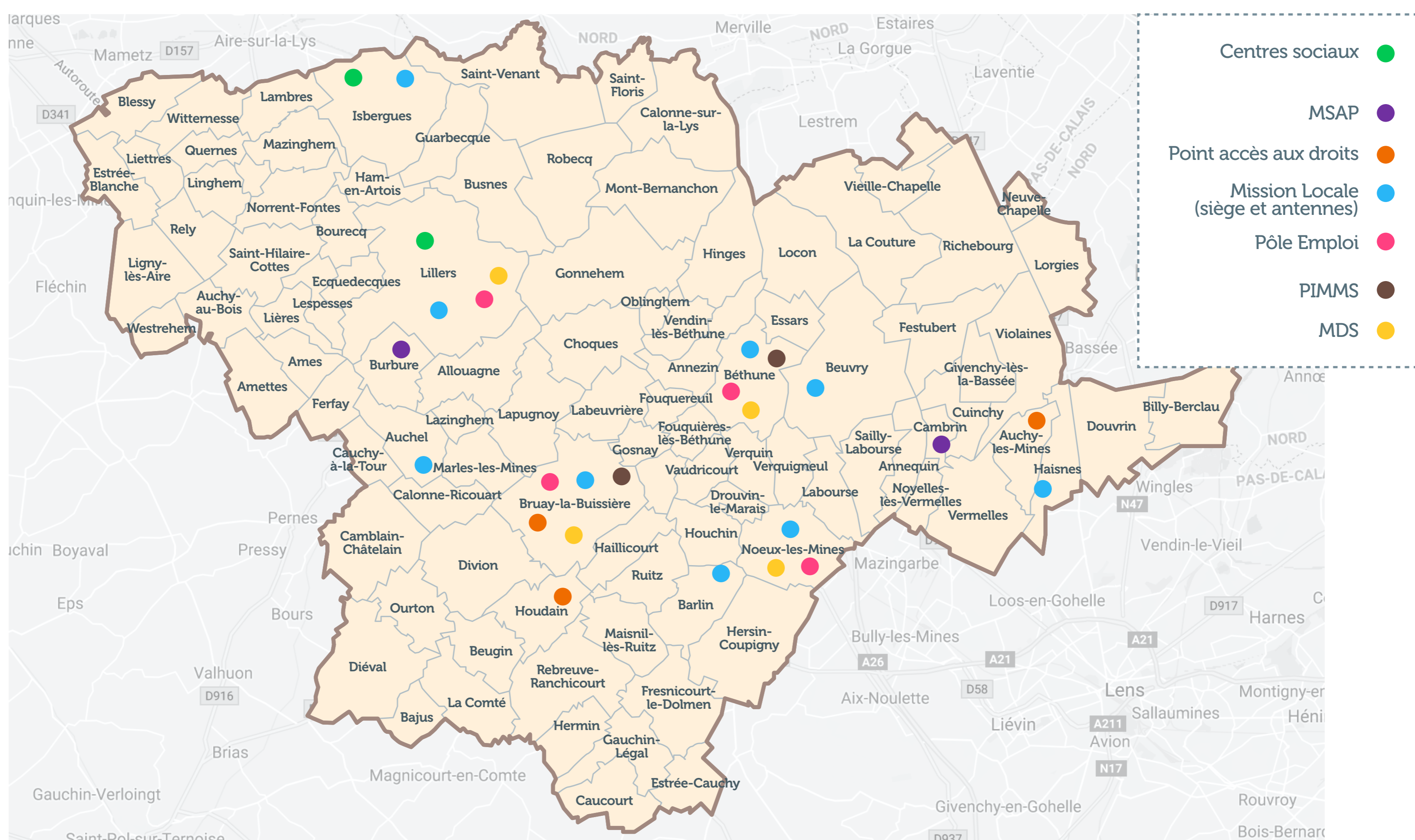


LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

BESOINS ET ENJEUX

- **Une précarité importante** sur le territoire qui engendre des besoins spécifiques :
 - Renforcer la connaissance et l'accès aux services et dispositifs
 - Lutter contre l'isolement et favoriser le repérage des personnes isolées
 - Mettre en place un accompagnement global
 - Lever les freins à la mobilité (géographique et psychologique)
- **Une couverture territoriale insuffisante** malgré quelques dispositifs mobiles mis en place (ex : PIMMS)
- **Un travail à conduire autour des questions d'emploi** :
 - Travailler l'adéquation entre l'offre d'emplois disponible et les compétences (formation initiale et continue ; découverte des métiers pour les jeunes ; ...)
 - Renforcer l'attractivité du territoire pour de nouvelles entreprises

CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX DROITS :



Source : CABBLR / SDAASP

La carte ci-dessus n'inclut pas les CCAS du territoire



LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

PISTES DE TRAVAIL IMAGINÉES LORS DES ATELIERS DE CO-CRÉATION



ACCÈS AUX DROITS



- Améliorer la communication et la diffusion des informations entre les structures, les communes, les réseaux et les professionnels sur l'existant et les initiatives en cours.
- Favoriser la proximité sur l'ensemble du territoire en développant l'« aller-vers ».
- Décloisonner les partenariats et développer la transversalité dans le cadre de l'accompagnement.
- Améliorer la prise en compte des enjeux propres à l'illettrisme afin de renforcer l'accès aux droits.
- Développer des initiatives en réponse à l'enjeu de mobilité en s'appuyant sur l'existant.

LOGEMENT



- Mieux informer les personnes sur l'accès au logement (délais, dispositifs existants, aides financières, ...).
- Améliorer le repérage des logements dégradés et des situations de précarité énergétique en fluidifiant la transmission d'information (système de signalement, permis de louer, formations des personnes réalisant des visites à domicile...)
- Développer des actions de prévention, sensibilisation et éducation en matière de précarité énergétique ; de prévention des expulsions et de surendettement.
- Réfléchir à la possibilité de déployer un Point Conseil Budget dans la Communauté d'Agglomération.

INSERTION PROFESSIONNELLE



- Renforcer l'accompagnement des personnes vers l'emploi et la formation.
- Lever les freins périphériques à l'accès à la formation et à l'emploi.
- Poursuivre l'organisation de forums de l'insertion professionnelle mobilisant tous les acteurs de l'emploi, la formation et l'orientation ainsi que des entreprises du territoire.
- Renforcer le partenariat avec les branches professionnelles, les employeurs et les OPCA.

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT



- Développer des réponses visant à favoriser le maintien du lien social et l'accès à un accompagnement pour les publics vulnérables (accueil de jour ; services civiques ; réseaux de voisinage d'entraide ; ...).
- Développer des réponses pour renforcer l'inclusion numérique (ex : formations, postes d'accompagnement, dispositifs mobiles, ...).



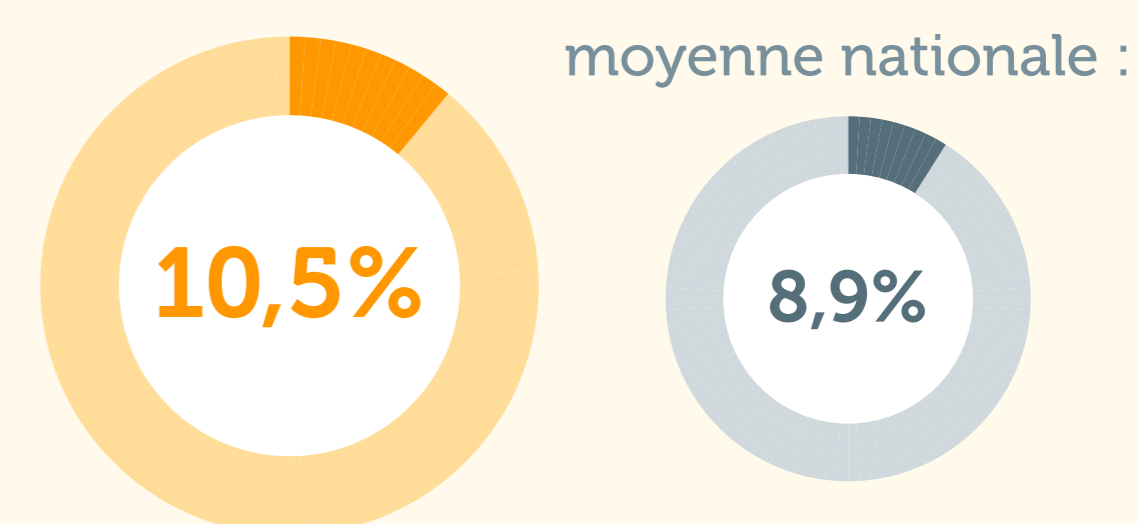
SANTÉ, PRÉVENTION

LE CONTEXTE

- Un **taux de mortalité élevé** sur le territoire, notamment dans le secteur de l'ancien bassin minier.
- Des **problématiques de santé variées**, aussi bien physiques que mentales : cancers, maladies cardiovasculaires, addictions, tendance au suicide....
- **Une tendance au non recours aux soins.**
- **Un territoire marqué par la désertification médicale.**
- **Un nombre important de logements indignes** : 9 279 résidences étaient identifiées comme potentiellement indignes sur le territoire de la Communauté d'Agglomération en 2015.
- Une **offre de santé diversifiée** sur le territoire : offre libérale, centres de santé gérés par FILIERIS ; etc.
- Des **efforts en matière de prévention** portés par de nombreux acteurs, dont la MIPPS.

Un contrat local de santé (CLS) en cours d'écriture avec un diagnostic santé réalisé par l'agence d'urbanisme de l'Artois.

Taux de mortalité en 2015 :



Densité médicale :

318 en 2017
généralistes dont 55% de plus de 55 ans

114 pour 100 000 habitants
médecins en 2017
(136 au niveau régional)

30 971
bénéficiaires de la CPAM
n'ont pas de mutuelle

8 073
bénéficiaires CPAM
n'ont pas de médecin traitant déclaré

BESOINS ET ENJEUX



Une meilleure répartition de l'offre sur le territoire :

- Une concentration des médecins généralistes sur certaines communes uniquement.
- Une forte tendance au départ à la retraite des médecins dans les années à venir qui pose la question du renouvellement de l'offre généraliste et de l'attractivité du territoire pour de nouveaux médecins (22 communes sont en zone d'intervention prioritaire (zonage ARS)).



Des enjeux d'accessibilité à l'offre de soin (mobilité géographique, mobilité « psychologique », freins financiers, accès aux droits CMU, ...).



SANTÉ, PRÉVENTION

PISTES DE TRAVAIL IMAGINÉES LORS DES ATELIERS DE CO-CRÉATION

Un contrat local de santé (CLS) en cours d'écriture avec un diagnostic santé réalisé par l'agence d'urbanisme de l'Artois.



PRÉVENTION



- **Renforcer les actions conduites en matière de prévention :**
 - Développer les actions de prévention primaire auprès des enfants et des parents
 - Renforcer les actions de prévention des addictions (ex : développer les permanences CSAPA)
 - Développer de manière générale les actions de prévention sur le territoire en matière d'alimentation, de recours aux soins, sexualité, addictions, les réseaux sociaux etc.
- **Renforcer la communication sur les dispositifs de prévention santé existants :**
 - communication ciblée,
 - nouvelles méthodes,
 - Elaborer des outils de communication recensant l'offre et les dispositifs mobilisables,
 - Utiliser les réseaux sociaux dans le cadre de campagnes de prévention et sensibilisation.

ACCÈS AUX SOINS



- **Valoriser l'offre de santé sur le territoire :**
 - Diffuser des informations sur l'offre de santé existante ainsi que les aides et dispositifs,
 - Renforcer l'information et l'orientation des publics reçus par les acteurs du social vers les acteurs et dispositifs existants dans le domaine de la santé.
- **Développer des permanences de médecins, gratuites et sans rdv dans des lieux pour les ados (type Maison des Ados ; centre animation jeunesse ; ...) ou dans des centres sociaux /espaces de vie sociale.**
- **Promouvoir l'existant.**
- **Favoriser des rencontres avec des professionnels de santé pour les jeunes.**

MOBILITÉ



- **Développer l'offre de transports publics desservant les lieux de soin.**
- **Accompagner le développement de nouvelles façons d'exercer certains métiers, en itinérance (ex : ophtalmologue ou dentiste mobile, bus santé ...).**
- **Permettre le déploiement d'initiatives en matière de :**
 - **Sensibilisation au dépistage** (pour les dépistages organisés par exemple),
 - **Organisation de bilans de santé** (par exemple avec L'Institut Pasteur).



HANDICAP

LE CONTEXTE

4621

bénéficiaires de l'AAH

Soit 32,8 bénéficiaires pour 1000 personnes âgées de 20-59 ans

1275

bénéficiaires de l'AEEH

Zoom sur la charte handicap :

En 2018 :

2935

enfants sensibilisés au handicap

650

jeunes et adultes porteurs de handicap pratiquent une activité sportive chaque semaine

Un travail en faveur du développement d'une offre culturelle et touristique dédiée...



• Au 31.12.2016, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane compte **4 621 bénéficiaires de l'AAH.**

• Une **démarche volontariste** de l'agglomération dans le cadre de la **Charte handicap** avec un travail de sensibilisation important (voir quelques exemples ci-contre).

• Un **conseil local de santé mentale** en cours de création avec l'EPSM Val de Lys Artois.

• De **nombreuses structures et associations mobilisées** autour de la thématique du handicap.

BESOINS ET ENJEUX



Une offre insuffisante au niveau des spécialistes (kinés pour la prise en charge ; orthophoniste ou secteur psychiatrie) qui entraînent des délais importants pour la prise de rendez-vous et parfois dissuasifs pour certains publics.



Un besoin d'accompagnement des mineurs porteurs d'un handicap pour le maintien dans le milieu ordinaire (accompagnement, scolarité, loisirs, autonomie à la majorité).



Enjeu de sensibilisation des publics au handicap



Un enjeu de soutien aux aidants



PISTES DE TRAVAIL IMAGINÉES LORS DES ATELIERS DE CO-CRÉATION



SENSIBILISATION

- Poursuivre les actions de sensibilisation réalisées dans le cadre de la charte Handicap, auprès des professionnels, élus, enfants, etc.
- Sensibiliser les entreprises à leurs obligations légales ; aux aides existantes pour l'aménagement des postes de travail, etc.

MAINTIEN DANS LE MILIEU ORDINAIRE

- Créer des places spécifiques dans les structures d'accueil de la petite enfance pour favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap.
- Développer des actions de soutien à la parentalité à destination de parents d'enfants en situation de handicap et de parents eux-mêmes handicapés.
- Accompagner les réflexions pour favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs (identification des freins ; amélioration de l'accessibilité ; évolution des activités proposées ; etc.).
- Poursuivre la formation des professionnels des structures à l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap.

OFFRE DE SOIN ET D'ACCUEIL

- Développer les solutions de répit et relais, pour toutes les tranches d'âge
(ex : séjours de répit ; accueils de jour ; ...)
- Créer des Unités pour personnes handicapées vieillissantes pour répondre aux besoins après 60 ans